

BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

ICI 2050



SYNTHÈSE

DU SCHÉMA RÉGIONAL
DE DÉVELOPPEMENT
DU TOURISME ET DES LOISIRS
2017 - 2022

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ :
**UNE NOUVELLE
AMBITION TOURISTIQUE**



www.bourgognefranche-comte.fr

Retrouvez-nous sur 

ÉDITORIAL

UNE NOUVELLE AMBITION TOURISTIQUE ET LE SOUCI PERMANENT DE L'INNOVATION



© Yves Petit

Le tourisme est une industrie à part entière. Notre patrimoine, nos massifs, nos rivières, nos vins, notre «art de vivre», qui sont autant d'atouts, génèrent près de 6 % de la richesse régionale et jusqu'à 42 000 emplois. Il ne faut pas s'en contenter mais au contraire, nous rassembler pour faire connaître et faire aimer notre belle région. Les leviers sont multiples, nous devons collectivement les mobiliser avec tous les professionnels et les collectivités qui contribuent à cette compétence partagée.

La croissance mondiale du tourisme est tirée par l'Asie qui comptera cinq milliards d'habitants en 2030. Tirons profit de cette tendance sans précédent. Pour cela, **il faut rendre notre région plus attractive avec une stratégie d'image, créer des équipements nouveaux et moderniser les autres.** Il nous faut aussi nous mobiliser au profit de l'innovation, notamment dans le domaine du numérique. Je tiens à remercier Patrick Ayache, vice-président en charge du tourisme, qui a été l'architecte de cette nouvelle ambition, qui a animé une large concertation avec les professionnels et les représentants des institutions. **Ce projet porte désormais l'ambition de tous les acteurs du tourisme et sert de support à une action collective à l'échelle de notre nouvelle région.** Nous nous faisons une haute idée du développement touristique. Soyons fermes dans nos caps, innovants dans nos méthodes et nos produits, et infiniment ambitieux.

Marie-Guite Dufay

PRÉSIDENTE DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

UNE DÉMARCHE PARTENARIALE

Le schéma régional de développement du tourisme et des loisirs (SRDTL) est le socle de l'action touristique de la Région, qui résume sa vision et son plan d'actions, avec ses partenaires, pour atteindre des objectifs concrets. En lien avec le plan de mandat porté par la majorité régionale, c'est aussi un élément complémentaire au schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII).

La Région a privilégié une méthode de co-construction en associant les acteurs publics et privés, le comité régional du tourisme, les départements et les établissements intercommunaux.

Une large concertation a été menée :

- Atelier régional le 29 juin 2016 à Beaune, avec près de 400 professionnels et institutionnels.
- Réunions avec les 8 départements et les 8 comités départementaux du tourisme (CDT) et agences départementales de développement touristique (ADT).
- Espace de contribution sur internet.
- Création d'une commission tourisme au sein de la Conférence territoriale de l'action publique.
- 8 ateliers dans les départements, regroupant 400 professionnels.
- Près de 500 acteurs et professionnels aux assises régionales du tourisme en février 2017 à Dole.
- Avis formel du CESER Bourgogne-Franche-Comté, des conseils départementaux, des ADT et CDT.

PANORAMA DU TOURISME EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Notre région dispose d'un grand potentiel d'activités mais doit tirer profit de la fréquentation touristique en relevant l'enjeu d'adapter son offre d'hébergement, premier levier pour augmenter les consommations touristiques.

UNE CONSOMMATION TOURISTIQUE À AMPLIFIER



4,1 milliards d'euros
de consommations
touristiques (2014) (11/13)
Soit **5,7 %**
du PIB régional



4,2% de l'emploi total
de la région

UNE FRÉQUENTATION TOURISTIQUE EN CROISSANCE



58 100 000 nuitées annuelles au total
(source Orange flux vision tourisme 2015)



Origine des clientèles étrangères

(Nuitées en hôtellerie et hôtellerie de plein air - Source Insee-DGE-CRT)

958 800	360 100
543 400	246 900
466 900	238 400

UNE RÉPARTITION HÉTÉROGÈNE DE L'OFFRE D'HÉBERGEMENT

Plus de **760 000 lits touristiques**, dont **170 000** en hébergement marchand (soit 23,3 %)



912 hôtels



315 campings



2 939 meublés labellisés



**1 921 chambres
d'hôtes labellisées**



**502 hébergements
sur l'eau**



**270 hébergements
de randonnée**



**21 résidences de
tourisme et assimilés**



**169 hébergements
collectifs**



**116 928 résidences
secondaires**

DES POSSIBILITÉS D'ACTIVITÉS MULTIPLES



3 parcs naturels régionaux
Ballons des Vosges,
Haut-Jura et Morvan



1 330 km de voies d'eau
navigables



Environ **430 lieux de visite**
musées, sites, monuments,
parcs à thèmes, grottes...



2 grands sites de France
Solutré-Vergisson,
Bibracte-Mont Beuvray



1 350 km de véloroutes
et voies vertes



5 stations thermales
Bourbon-Lancy, Lons-le-Saunier,
Luxeuil-les-Bains, Saint-Honoré-
les-Bains, Salins-les-Bains



8 biens sur 11 sites
inscrits à l'Unesco



2 stations de ski classées
Les Rousses, Métabief



20 000 km
de randonnée



32 stations vertes
de vacances



32 parcours
de golf

5 ENJEUX FONDAMENTAUX ET STRATÉGIQUES POUR RÉALISER NOTRE AMBITION TOURISTIQUE

Augmenter les retombées économiques en matière de chiffre d'affaires et pour plus d'emplois.

Adapter notre offre d'hébergement, base du tourisme.

Promouvoir notre région pour faire aimer nos territoires et attirer plus de touristes.

Se distinguer avec un tourisme durable dans tous les secteurs.

Défendre une vision solidaire du tourisme tant dans les retombées locales que dans l'accessibilité au tourisme de tous les publics.



5 DÉFIS À RELEVER

Il nous faut gagner des parts de marché pour contribuer à la priorité régionale pour l'emploi. La Bourgogne-Franche-Comté pourrait accueillir 250 000 touristes supplémentaires par an d'ici 2022 et générer de 2000 à 4 000 emplois nouveaux. Pour profiter de la tendance mondiale sans précédent et remporter plus de parts de marché, nous nous sommes fixés cinq défis.



1^{ER} DÉFI

Améliorer l'offre d'hébergement par une montée en gamme, en haussant de manière significative le niveau de services et de confort, en s'adaptant aux attentes des clientèles françaises et étrangères, en encourageant le développement de produits innovants.

2^E DÉFI

Devenir la première région pour l'accueil des touristes chinois en France et en Europe, hors Ile-de-France. Plus de 106 millions de visiteurs chinois sont partis à l'étranger en 2016, avec un taux de croissance de 16 % par an. Parmi eux, 1,6 million de touristes chinois ont fréquenté la France, dont 341 500 pour la Bourgogne-Franche-Comté. En considérant les 400 millions de chinois qui partent en vacances, les perspectives de croissance sont immenses.

3^E DÉFI

Devenir la première destination française d'œnotourisme. Les vignobles français accueillent déjà 7,5 millions de touristes, dont 2,5 millions d'étrangers.

4^E DÉFI

Devenir une grande destination de patrimoine, en exploitant au mieux nos ressources actuelles telles que les Sites UNESCO, les Grands Sites de France et en créant de nouvelles offres culturelles et touristiques comme la Cité de la Gastronomie et les Cités des vins.

5^E DÉFI

Devenir une grande destination d'écotourisme et d'itinérance fluviale, à vélo, pédestre, équestre, nordique en facilitant les transferts des touristes : hébergement, transport et autres services.



LE PLAN D'ACTION : DES POUR CHAQUE OBJECTIF

**Pour relever ces défis, la Région s'est fixée 6 objectifs stratégiques.
Des actions concrètes seront menées à travers 36 chantiers.**



DÉVELOPPER UNE ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE ET MARKETING FORTE DÉCLINÉE EN MARQUES POUR VALORISER PRODUITS ET DESTINATIONS

Cet axe vise à développer notre notoriété, notre attractivité et notre rayonnement sur le plan national et international, ainsi qu'à encourager les habitants de la région à découvrir ses contours et ses richesses.

CHANTIER N°1 Promouvoir la région et en particulier les 3 destinations phares : Bourgogne (dont Morvan), Montagnes du Jura, Massif des Vosges.

CHANTIER N°2 Promouvoir les produits touristiques et les territoires (hors territoires de marque), en s'appuyant sur les collectifs de professionnels mis en place par le CRT.

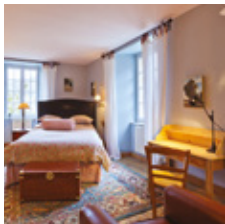
CHANTIER N°3 Favoriser les flux de touristes en provenance des régions voisines (Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Grand Est...) et de visiteurs résidant en région Bourgogne-Franche-Comté.

CHANTIER N°4 Attirer de nouvelles clientèles internationales porteuses, en particulier celles des pays émergents, notamment asiatiques. Identifier et démarcher les prescripteurs et opérateurs/distributeurs.

CHANTIER N°5 Encourager la création d'une offre touristique franco-suisse, générant la mobilité des clientèles à l'échelle du massif du Jura.



CHANTIERS À MENER STRATÉGIQUE



SOUTENIR, PAR UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT CIBLÉE, LA CRÉATION OU LA MODERNISATION DES ÉQUIPEMENTS

Cet axe a pour objectif de développer le tourisme à visée familiale, l'itinérance, la montée en gamme des hébergements, l'œnotourisme et la gastronomie, et à soutenir les équipements structurants. À l'heure des grands engagements internationaux sur le climat, l'écotourisme en fera partie intégrante.

CHANTIER N°6 Faire reconnaître le tourisme comme branche dynamique de l'économie régionale, auprès des élus, des acteurs institutionnels et économiques.

CHANTIER N°7 Organiser une démarche d'accompagnement des porteurs des projets, en lien avec Atout France.

CHANTIER N°8 Organiser une démarche de prospection et d'accueil d'investisseurs.

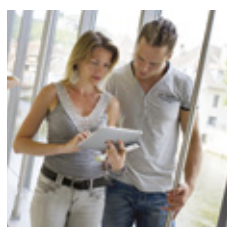
CHANTIER N°9 Favoriser la création, la transmission et la modernisation d'hébergements marchands.

CHANTIER N°10 Développer la fréquentation des hébergements non marchands.

CHANTIER N°11 Soutenir les grands projets d'équipements touristiques et développer leur rayonnement sur le territoire.

CHANTIER N°12 Accompagner le développement de l'aspect social et solidaire du tourisme.

CHANTIER N°13 Accompagner les conditions de financement des projets touristiques (financement bancaire, financement participatif, financement institutionnel).



SOUTENIR L'INNOVATION DANS LES SERVICES RENDUS ET LA MONTÉE EN PUISSANCE DU NUMÉRIQUE

L'objectif de cet axe est que le tourisme profite des retombées de la révolution numérique. Il permettra également la création d'un cluster dédié à l'innovation dans le domaine du tourisme.

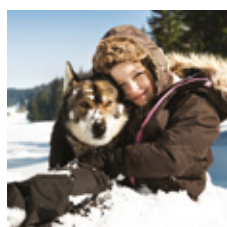
CHANTIER N°14 Soutenir les efforts de déploiement des réseaux Wifi dans les territoires, et assurer une continuité d'infrastructures et de services numériques.

CHANTIER N°15 Développer une plateforme régionale de mutualisation de services web : base de données, big data stockage clients, usines à site, squelettes d'application, CRM, contenus professionnels (textes, photos, vidéos)...

CHANTIER N°16 Clarifier les relations avec les grandes centrales de réservation et créer les conditions de partenariats gagnant-gagnant.

CHANTIER N°17 Créer un cluster sur le tourisme numérique, favorisant la création de nouveaux produits/services innovants, et les partenariats entre les entreprises touristiques et numériques.

CHANTIER N°18 Améliorer l'expérience visiteur grâce aux nouvelles applications numériques et les faire connaître : applis mobiles, Internet de séjour, assistance virtuelle...



DÉVELOPPER LES GRANDES FILIÈRES TOURISTIQUES DE LA RÉGION

Cet axe est construit pour conforter la structuration des filières et les aider à déployer un éventail d'activités plus large. Une nouvelle impulsion régionale forte sera donnée pour ces filières.

CHANTIER N°19 Filière itinérance

CHANTIER N°20 Filière activités de pleine nature

CHANTIER N°21 Filière pêche

CHANTIER N°22 Filière neige

CHANTIER N°23 Filière tourisme fluvial

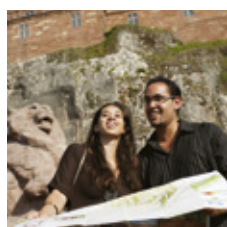
CHANTIER N°24 Filières patrimoine (architectural, industriel, découverte économique, naturel...) et culture

CHANTIER N°25 Filière thermalisme et diversification vers le bien-être

CHANTIER N°26 Filière tourisme d'affaires

CHANTIER N°27 Filière œnotourisme

CHANTIER N°28 Filière gastronomie



RENFORCER LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DU TOURISME PAR LA FORMATION

Les conditions dans lesquelles sont accueillis les visiteurs sont fondamentales. La formation continue sera mobilisée et des outils de formation créés ou développés pour offrir aux jeunes une formation aux métiers du tourisme en région.

CHANTIER N°29 Négocier une nouvelle convention cadre (2017-2021) avec les organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA) pour la mise en œuvre d'un programme de formation étendu à l'ensemble de la région pour les acteurs et les professionnels du tourisme.

CHANTIER N°30 Développer la formation professionnelle initiale et continue dans le tourisme, pour chacun des publics ciblés : professionnels, institutionnels, commerçants, étudiants élèves, demandeurs d'emplois, élus, accueillants... Une attention particulière sera donnée au numérique.

CHANTIER N°31 Réaliser une étude sectorielle sur l'emploi, les qualifications, et la formation dans la région, et créer un Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications.

CHANTIER N°32 Développer des actions de formation en ligne pour les acteurs et les professionnels du tourisme, qui ont du mal à se déplacer.



PROMOUVOIR LE TRAVAIL EN RÉSEAU EN FÉDÉRANT LES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS ET LES SITES INCONTOURNABLES DE LA RÉGION

La création d'un Pass tourisme commun entre les principaux sites touristiques doit nous mobiliser collectivement. La Région s'engage à fédérer les territoires impliqués dans le développement du tourisme, dans le respect de leurs compétences, au sein d'un groupe de travail régional dédié. Elle animera également le réseau des professionnels du tourisme en s'appuyant en particulier sur le comité régional du tourisme.

CHANTIER N°33 Créer une gamme de pass intersites et les commercialiser au travers des plateformes de vente de pass et de billetterie.

CHANTIER N°34 Améliorer l'accueil touristique et faire des habitants et des résidents secondaires de véritables acteurs de l'accueil, à travers une démarche d'ambassadeurs.

CHANTIER N°35 Améliorer les conditions d'accessibilité, de transfert et de transport externe et interne.

CHANTIER N°36 Engager une réflexion sur l'optimisation de la collecte de la taxe de séjour.

UNE GOUVERNANCE COLLECTIVE TOURNÉE VERS L'ACTION

La Région a pour ambition que le SRDTL soit la référence pour l'ensemble des acteurs privés et publics du tourisme de Bourgogne-Franche-Comté. Toutefois, il n'est pas prescriptif : le tourisme demeure une politique partagée. L'élaboration du SRDTL a fait naître une dynamique collective, des échanges privilégiés et des bases de travail partagées. Cette volonté sera poursuivie avec :

- **Un comité stratégique**, réuni une fois par an, composé de représentants de la région, de partenaires institutionnels et des organismes professionnels. Son rôle sera d'évaluer l'avancement de la mise en œuvre du schéma et de proposer des ajustements et améliorations.
- **La conférence régionale du tourisme**, une fois par an, regroupera les acteurs et professionnels du tourisme. Elle fera le bilan des actions engagées, débattera des orientations et des chantiers.
- **La commission tourisme de la CTAP** travaillera à l'évaluation des actions engagées et des priorités stratégiques, répartira les responsabilités, les travaux à engager et les modes de financements entre les niveaux de collectivités.
- **Un groupe de travail technique** entre la région, les départements, les ADT / CDT et le CRT. Il préparera les réunions du comité stratégique et de la commission tourisme de la CTAP. Il travaillera sur les modalités d'intervention précises de chaque département, de chaque ADT/CDT sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté.
- **Des groupes de travail spécifiques** créés pour mettre en œuvre certains chantiers.





LE RÔLE DU COMITÉ RÉGIONAL DU TOURISME

Aux côtés de la Région, le comité régional du tourisme (CRT) organise ses missions au bénéfice des professionnels régionaux du tourisme, autour d'un programme d'actions visant à :

- consolider l'offre touristique et faire émerger des offres nouvelles structurantes pour les territoires, par la réalisation d'enquêtes ou d'études, la veille sur les marchés ou sur la promotion de thématiques en phase avec les tendances et les attentes des consommateurs ;
- valoriser les destinations moteur et les filières touristiques par des actions en direction de la presse, des professionnels du tourisme (prescripteurs essentiels), et en direction du grand public.

Des missions déléguées par le conseil régional

- **Observation (et veille) :** mesurer/analyser l'activité touristique de la région et détecter les tendances en termes d'offre et de demande.
- **Ingénierie :** contribuer à l'accroissement de la qualité, de l'attractivité et de la compétitivité de l'offre touristique de la grande région.
- **Fleurissement :** organiser le jury régional des « Villes et villages fleuris ».
- **Animation du programme régional de formation continue au tourisme :** animer et promouvoir le programme régional de professionnalisation des acteurs du tourisme.

Une mission de droit : la promotion touristique de la région

- **Des actions transversales** (toutes destinations, toutes thématiques confondues, toutes cibles) « d'intérêt général », au bénéfice de la communauté touristique et financées uniquement par le CRT, grâce à la subvention du conseil régional.
- **Des actions en faveur des destinations** (Bourgogne, Montagnes du Jura, Massif des Vosges) : actions dites d'intérêt marketing, conduites par le CRT mais financées pour partie par les partenaires des collectifs de destination.
- **Des actions en faveur des filières :** actions dites d'intérêt marketing, conduites par le CRT mais financées pour partie par les partenaires des collectifs de filières.

**RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ**



4, square Castan
CS 51 857
25 031 Besançon

0 970 289 000
www.bourgognefranche-comte.fr

